

Bonjour à tous,

Voici une synthèse de l'harmonisation des juges du 27 septembre 2025 de 9h à 12h au Prisme de Bobigny.

Bilan général de l'harmonisation :

- 18 présents dont 16 juges sur les 33 juges du 93.
- Rappel de différents textes et règles sur l'UV1 et 2.
- Accords et harmonisation sur différents points de l'UV1 et 2.
- Proposition de filmer quelques candidats pour avoir une base de données que nous étudierons en harmonisation.
- Proposition lors du prochain passage de grade (le 7/12/25) et à titre expérimental de venir 1h avant le début des examens avec tous les juges. Nous jugerons 1 couple pour débattre ensuite.
- Prévision de refaire cette harmonisation 1 fois par an, si possible juste avant le 1^{er} passage de grade.
- Nous n'avons pas eu le temps de pratiquer car les échanges sur les différents thèmes ont été nombreux.
- Je proposerai 1 nouvelle fiche dans la saison pour le nage no kata, à étudier avec les hauts gradés du département dans 1 premier temps.
- Homologation cette saison pour le 93 de : 64 1^{er} dan, 13 2^{ème}, 3 3^{ème} et 2 4^{ème}.

Rappel généraux :

- 1^{er} dan : 15 ans révolus, possibilité de débiter les épreuves dès l'acquisition de la ceinture marron mais homologué après 1 an de CM.
- 2^{ème} dan : 17 ans révolus, mais homologué après 1 an de 1^{er} dan.
- Le jugement se fait toujours au bénéfice du candidat.
- Les jurys doivent être bienveillants dans leur posture de juge (langage, mise en confiance, remarques objectives, etc...).
- Dans le cas d'un jury de 3 juges, donner la décision dès la fin de l'épreuve et la majorité l'emporte.
- Lorsque l'épreuve est finie, le jury doit donner immédiatement sa décision aux candidats (après s'être concertés).
- Si un professeur a un candidat en situation de handicap, il devra passer par le secrétaire de CODG pour valider les épreuves à faire et les aménagements possibles.

Concernant l'UV1 (kata) :

- Pas de chutes à partir de sa cinquantième année.
- Les juges acceptent le mélange des formes française et kodokan à partir du moment où les principes sont respectés.
- S'il y a une grosse faute dans un mouvement à droite et la même faute dans le mouvement à gauche, cela est considéré comme 1 seule grosse faute.
- Si les chutes sont mauvaises = kata refusé.
- 2 techniques mauvaises ou en erreur = kata refusé.
- 1 seule faute grave est considérée si 1 élément fondamental est mal fait comme :
 - Cérémonial

- Croiser les pieds
- Chronologie
- Sincérité
- Contrôle
- Rythme
- Les juges s'appuient sur 3 points :
 - Jugement global pour le protocole, croisement des pieds, chronologie, etc...
 - Jugement sur les techniques.
 - Jugement sur les chutes (bloc de jugement à part puisque si elles sont mauvaises, le kata est refusé).
- 1 faute grave = 1 croix sur la fiche d'évaluation et 2 croix = refus à l'examen.
- Partant du principe que la moyenne équivaut à l'acquisition du kata, toujours au bénéfice du candidat, nous ne relèverons que les fautes graves. Une faute moyenne est donc acceptée puisque cela correspond à la moyenne.
- Sur la feuille d'évaluation nous n'aurons donc que des croix indiquant les fautes graves.
- Nous aurons une différence de jugement entre le 1^{er} et le 2^{ème} dan avec un regard plus exigeant.

Concernant l'UV2 (technique) :

- Les juges devront rappeler aux candidats au début de l'épreuve que les situations en nage waza et ne waza se font en dynamique (ou situation d'étude).
- Les candidats démontrant les techniques en statique seront refusés (non-respect du règlement de l'épreuve).
- Pour les techniques de défense, la réponse demandée étant proportionnelle, il n'y a pas d'obligation de faire chuter.
- Pour les 2 techniques de défense du 1^{er} dan, elles sont choisies dans les colonnes A et B et non pas A ou B... Il devra donc y avoir 1 technique en A et une en B.
- Le jugement sur le 1^{er} dan autorise à une erreur dans chacun des 3 secteurs pour donner une décision. A partir de 2 erreurs dans 1 secteur, le candidat est refusé.
- Le jugement sur le 2^{ème} dan se fait sur l'appréciation de l'ensemble de la prestation. Néanmoins nous avons convenu qu'avec 2 erreurs dans un même secteur (nage waza, ne waza ou défense) alors le candidat serait refusé.

Concernant l'UV4 (engagement personnel) :

- Une information a été diffusée par le comité au sujet de l'UV4 concernant les nouvelles dispositions. Par ailleurs, il n'y a plus d'équivalence possible sauf pour les arbitres et commissaires sportifs en fonction du grade demandé (il n'y a plus rien pour les élus ou autre).
- L'UV4 peut être délivrée sur les tournois s'il y a la présence soit du secrétaire de CODG, d'un membre du comité directeur ou du CTF 93 présent et encadrant sur le tournoi.

Evolution :

- J'essaierai dans l'année de proposer une nouvelle grille pour le nage no kata avec 3 colonnes en + = -.
- Les grilles UV2 sont remises à jour.

- Les juges ont donné leur accord pour que certains katas lors des examens soient filmés pendant la saison (ou éventuellement que certains profs nous envoient des vidéos de katas) afin de faire du visionnage lors d'harmonisation.
- Nous avons prévu lors du prochain passage de grade (le 7/12/25) et à titre expérimental de venir 1h avant le début des examens avec tous les juges. Nous jugerons 1 couple pour débattre ensuite.

Remarques :

- Les juges demandent que les professeurs viennent aussi de temps à autre sur les stages katas proposés par le département ou la ligue afin de se mettre à jour si besoin.
- Nous avons convenu qu'il fallait au moins faire une harmonisation par an juste avant le 1^{er} passage de grade.
- Pour ceux qui voudraient plus de précisions, vous pouvez consulter :
 - soit dans la partie grades des textes officiels FFJDA de la saison en cours.
 - soit le référentiel technique et mémento des juges sur le site de la fédération dans la partie culture et grades.
- Des professeurs souhaitent que les stages katas soient à d'autres moments que le soir (comme l'EDK) car beaucoup donnent des cours. Il faudrait organiser des stages aussi le samedi ou le dimanche. Le comité prend note.

Cela fait bien longtemps que nous n'avons pas eu d'harmonisation et cela a laissé place à de nombreux échanges sur les différents thèmes. De ce fait, nous n'avons pas eu le temps de pratiquer. Pour les prochains temps dédiés aux juges et aux professeurs, nous passerons inévitablement par la pratique afin d'affiner les détails de jugement.

Ce fut une matinée riche et positive !

Fabien Farge
Secrétaire de CODG 93